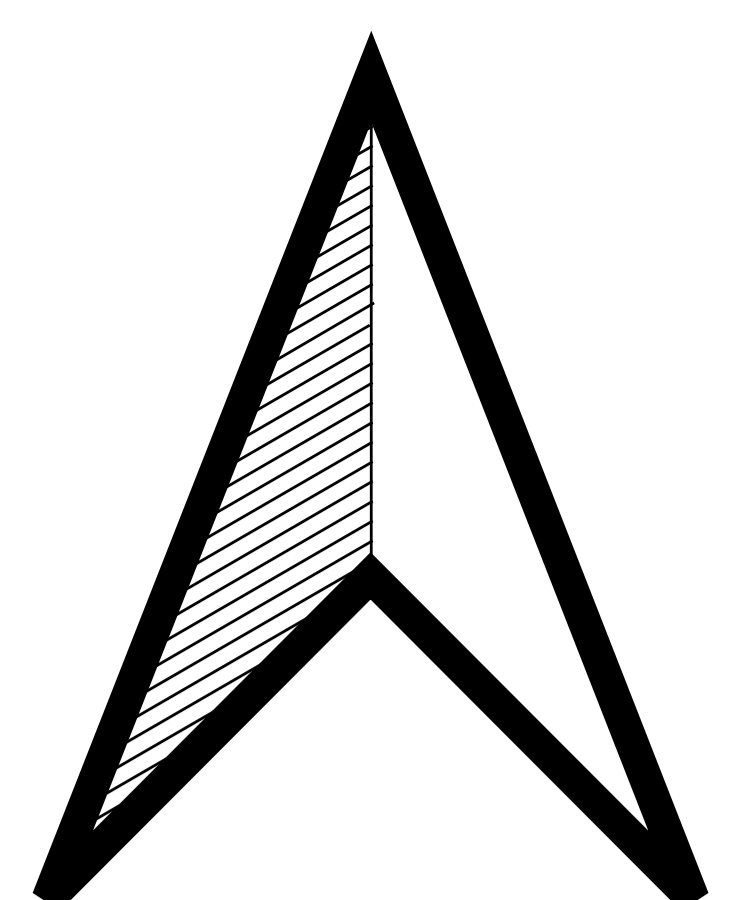


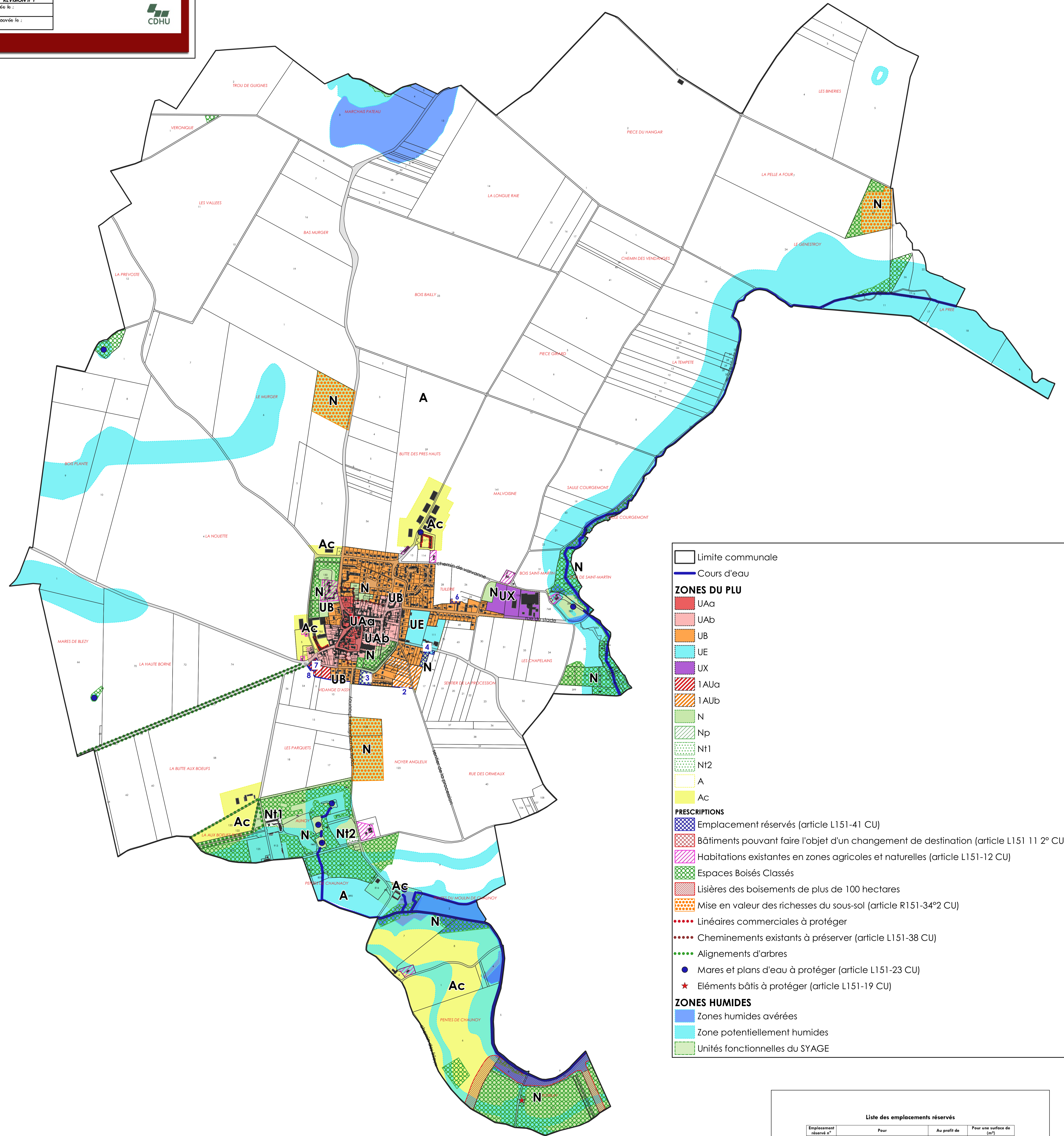
Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage n°1
Territoire communal 1/7000^{ème}

COMMUNE
DE CHAMPEAUX
Département de la Seine-et-Marne



ELABORATION	REVISION n°1
Arrêté le : 05 avril 2002	Arrêté le :
Approuvée le : 26 septembre 2005	Approuvée le :



Limite communale
 Cours d'eau

ZONES DU PLU

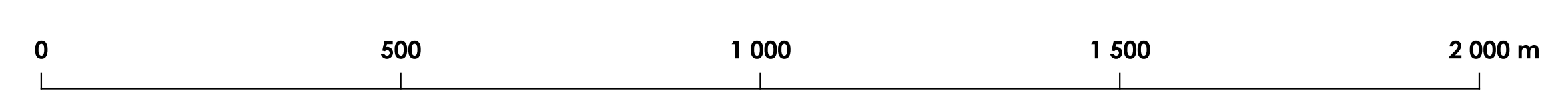
- UAa
- UAb
- UB
- UE
- UX
- 1AUa
- 1AUb
- N
- Np
- Nf1
- Nf2
- A
- AC

PRESCRIPTIONS

- Emplacements réservés (article L151-41 CU)
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L151 11 2° CU)
- Habitations existantes en zones agricoles et naturelles (article L151-12 CU)
- Espaces Boisés Classés
- Lisières des boisements de plus de 100 hectares
- Mise en valeur des richesses du sous-sol (article R151-34°2 CU)
- Linéaires commerciaux à protéger
- Cheminements existants à préserver (article L151-38 CU)
- Alignements d'arbres
- Mares et plans d'eau à protéger (article L151-23 CU)
- Eléments bâtis à protéger (article L151-19 CU)

ZONES HUMIDES

- Zones humides avérées
- Zone potentiellement humides
- Unités fonctionnelles du SYAGE



Emplacement réservé n°	Pour	Au profit de	Pour une surface de (m²)
1	Création d'un cheminement doux	La commune	179
2	Création d'un cheminement doux	La commune	233
3	Création d'un verger	La commune	3966
4	Création d'un parking	La commune	1006
5	Création d'un parking	La commune	2040
6	Création d'un parking	La commune	1065
7	Création d'un pôle médical	SEM de Seine-et-Marne Investissements et Territoires	2508
8	Création d'un cheminement doux	La commune	734